MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 114 (2015), p. 187-200

Cédric Gobeil

Un délateur zélé à Deir el-Medina ? Étude d'une nouvelle plaque votive réemployée

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 *Athribis X* Sandra Lippert
9782724710939 *Bagawat* Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960 *Le décret de Saïs* Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915 *Tebtynis VII* Nikos Litinas
9782724711257 *Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale* Jean-Charles Ducène
9782724711295 *Guide de l'Égypte prédynastique* Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363 *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*
9782724710885 *Musiciens, fêtes et piété populaire* Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Un délateur zélé à Deir el-Medina ? Étude d'une nouvelle plaque votive réemployée

CÉDRIC GOBEIL

Lors des travaux de nettoyage effectués durant la campagne 2013 à Deir el-Medina (Ifao), un fragment de plaque votive (ou de stèle)[1] en calcaire, portant un décor religieux sur ses deux faces et une inscription satirique en hiératique sur l'une d'entre elles, a été mis au jour dans une pièce de la maison NE-III du village des artisans[2]. Si cet artefact apporte un témoignage supplémentaire au dossier des pratiques de piété personnelle spécifiques à la communauté des artisans, il est aussi l'occasion de constater à nouveau l'habileté avec laquelle certains habitants de Deir el-Medina étaient passés maîtres dans l'art de manier humour et ironie. En outre, et peut-être avant tout, cette découverte confirme que la poursuite des activités de l'Institut français sur ce site est encore riche de potentialités et qu'elle continue à offrir son lot de précieuses informations qui complètent les données déjà recueillies par B. Bruyère.

Résumé des travaux récents

Les travaux de terrain menés durant la campagne de 2013 visaient à poursuivre la restauration et la consolidation des structures du village en s'attardant, dans un premier temps, aux cas les plus urgents. Lors de la précédente mission[3], nous avions en effet constaté que plusieurs murs s'étaient effondrés ou menaçaient de s'effondrer si aucune action n'était rapidement entreprise.

1 Dans le développement qui va suivre, nous privilégierons le terme « plaque votive », tout en ayant bien à l'esprit qu'il peut également s'agir d'une stèle, . En effet, certaines stèles peuvent avoir une faible épaisseur. Quelle que soit la terminologie employée, c'est le caractère votif de l'objet qui prime.

2 Suivant la numérotation adoptée par B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh 1934-1935. Troisième partie. Le village, les décharges publiques et la station de repos du col de la Vallée des Rois*, *FIFAO* 16, 1939, p. 244-246.

3 Voir C. Gobeil, « 225/535. Deir el-Medina », dans *Rapport d'activité de l'Ifao 2011-2012*, 2012, p. 78-85.

BIFAO 114 (2015), p. 187-200 Cédric Gobeil
Un délateur zélé à Deir el-Medina ? Étude d'une nouvelle plaque votive réemployée
© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Un nettoyage de l'ensemble des sols a été effectué dans les deux tiers nord du village en évacuant, après tamisage, les déchets et autres déblais qui s'y étaient accumulés au fil du temps. Cette opération, qui devait faciliter la préparation du terrain pour les restaurations, a permis de revisiter plusieurs secteurs du village dégagés par B. Bruyère il y a près de 80 ans, en une seule saison[4]. Dans ce contexte, il est compréhensible que certaines données aient pu échapper à la vigilance du fouilleur, notamment les petits objets qui peuvent facilement passer inaperçus[5].

Les travaux conduits en 2013 ont à ce titre permis de récolter plus de 275 objets et ce, pour le seul village. Si la plupart possèdent un intérêt moindre – quantité de perles et de fragments de bagues en faïence égyptienne –, d'autres en revanche présentent un caractère notable du point de vue artistique, technique et/ou scientifique : un fragment en calcaire (stèle ou huisserie ?) décoré d'un torse d'homme vêtu d'une robe plissée et paré d'un collier *ousekh*, cinq ostraca décorés et/ou inscrits, trois statuettes fragmentaires en pierre et deux en terre cuite, une figurine animale en terre cuite, un fragment de statuette du dieu Bès en faïence égyptienne, trois aiguilles en bronze, un scarabée inscrit en stéatite et une amulette en faïence égyptienne en forme de pilier-*djed*. Parmi ce lot d'artefacts, provenant tous de terrains perturbés, se trouve également le fragment de plaque votive, objet de ce présent article.

Contexte de la découverte et description de l'objet

Le fragment décoré et inscrit DEM 2013-0001[6] a été découvert dans une épaisse couche de poussière qui recouvrait la surface damée de l'avant-dernière pièce de la maison NE-III (fig. 1). Dans son rapport de fouille, il écrit qu'il s'agit d'une maison construite au début de la XVIIIe dynastie, puis remaniée à la XIXe dynastie[7]. Il ne reste rien des sols d'origine de cette habitation, les différentes « fouilles » successives du secteur, bien avant l'arrivée de B. Bruyère, ayant déjà achevé de détruire une stratigraphie qui était au départ déjà très mince et qui affleurait le roc[8]. Le contexte archéologique originel de l'objet n'est donc pas connu.

La plaque votive a été exécutée dans un calcaire blanc très fin ; dans sa partie conservée, elle mesure 6,3 cm en largeur, 6,65 cm en hauteur et 1 cm en épaisseur (fig. 2). Ses deux faces sont travaillées : l'une, que nous définirons arbitrairement comme le *recto*, est en relief champlevé (côté inscrit), tandis que l'autre, le *verso*, est en relief dans le creux. Aucune trace de polychromie, s'il en existait, n'a été préservée pour la partie figurée ; l'inscription en hiératique du *recto* est

4 Voir B. Bruyère, *op. cit.*, p. 239.

5 C'est à ce même constat qu'est également parvenue G. Andreu-Lanoë lors du tamisage des cavaliers de déblais laissés par B. Bruyère aux abords du grands puits, opérations qui se sont soldées par la découverte d'une grande quantité d'objets qui n'avaient pas attiré l'attention des premiers fouilleurs, voir G. Andreu-Lanoë, « Les mystères de Deir el-Medina », *Memnonia. Cahier supplémentaire* 2, 2010, p. 172, n. 2 ; B. Mathieu, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2003-2004 », *BIFAO* 104, 2004, p. 640-642 ; L. Pantalacci, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2004-2005 », *BIFAO* 105, 2005, p. 450 ; L. Pantalacci, S. Denoix, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2005-2006 », *BIFAO* 106, 2006, p. 378.

6 Le n° indiqué correspond à l'inventaire des artefacts dans la base de données du site.

7 B. Bruyère, *op. cit.*, p. 244 et pl. V-VI. Voir aussi, à ce propos, Ch. Bonnet, D. Valbelle, « Le village de Deir el-Medineh. Reprise de l'étude archéologique », *BIFAO* 75, 1975, p. 437-439.

8 B. Bruyère, *op. cit.*, p. 27, 237 ; Ch. Bonnet, D. Valbelle, *op. cit.*, p. 435-436.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

quant à elle à l'encre noire. L'un des côtés du fragment n'est pas cassé, mais bien droit et lisse, indiquant qu'il s'agit de l'un des bords taillés de la plaque. À l'origine, les scènes ne pouvaient donc se développer que sur les trois autres côtés.

Le *recto* du fragment montre ce qui semble être la partie médiane d'une jambe , vraisemblablement enserrée dans un « linceul » : on y voit une cuisse, qui va en se resserrant depuis le haut vers le bas, le creux et la saillie d'un genou, ainsi que le haut d'un mollet dont on aperçoit le départ de la courbe. À 1,5 cm à droite de la représentation fragmentaire de la jambe, avant la cassure, le reste d'un élément vertical, épais de 0,3 cm et haut de 2 cm, a été préservé : nous l'interprétons comme le reste d'un sceptre. Considérés ensemble, la jambe et le sceptre ne peuvent faire référence, dans une même scène, qu'à un seul motif iconographique : un dieu momiforme debout tenant un sceptre (fig. 3). Entre la jambe en champlevé et le bord non abîmé de la plaque, une colonne de texte a été tracée (fig. 2) :

sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt imi-r(ꜣ) niwt ṯꜣty Pn-ꜥn[qt]

Le serviteur dans la Place de Vérité, directeur de la ville et vizir, Penan[ouqet]

La restitution se fonde sur le fait que dans l'anthroponymie de Deir el-Medina, seul le nom Penanouqet présente la séquence *Pn-ꜥn*[9]; il constitue par conséquent la seule possibilité de lecture pour l'inscription qui nous occupe.

Le *verso* de la plaque conserve quant à lui la partie médiane du corps d'un homme portant un pagne à devanteau non plissé, pagne dont l'extrémité inférieure est perdue, mais dont la partie arrière, conservée, remonte au-dessus des hanches. Le vêtement est maintenu autour de la taille par une ceinture dont une extrémité retombe sur la gauche. Le devanteau est orné d'une pièce d'orfèvrerie, laquelle s'achève par un élément décoratif horizontal, et est encadré de trois retombées de tissu flottant de part et d'autre à partir de la ceinture. Puisque le devant du pagne n'est pas rectiligne, il ne peut en aucun cas s'agir d'un pagne-*šnḏyt*, attesté par ailleurs avec un devanteau ornementé. En l'état, la longueur du pagne ne peut pas être connue. Il pourrait donc s'agir tout aussi bien d'un pagne court ornementé que d'un pagne court ornementé **et** agrémenté d'une longue tunique[10]. Cassé au-dessus des genoux du personnage et au-dessus de la ceinture, le fragment laisse toutefois voir un nombril de forme triangulaire. Sur la gauche, avant la cassure, l'extrémité d'un poing gauche fermé est encore visible ; il enserre un sceptre dont on distingue une infime partie encore préservée sous le dernier doigt. Cette main appartient à un second personnage, sans nul doute à une divinité.

9 *PN* I, 106, 22. Voir l'index de B. Davies, *Who's Who at Deir el-Medina. A Prosopographic Study of the Royal Workmen's Community*, *EgUit* 13, 1999, p. 301-302.

10 Sur ce second type, voir par exemple la représentation gravée et peinte de Sethy Ier sur le relief provenant de sa tombe et conservé au musée du Louvre (B 7).

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Analyse et interprétation

La plaque votive présente donc deux scènes, l'une où se côtoient deux personnages, l'autre mêlant la représentation d'une divinité et une inscription. Le *verso* sera étudié le premier, parce qu'il porte la figuration d'un tableau relativement traditionnel dans l'iconographie égyptienne ; le *recto*, plus original et plus truculent – en partie au moins –, fera l'objet d'une analyse plus attentive.

Le verso

La représentation fragmentaire du *verso* faisait à l'origine partie d'une scène bien connue de l'iconographie égyptienne, où, dans un échange de don et de contre-don, un pharaon se tient devant une divinité (fig. 3).

De la divinité comme du pharaon, il ne reste rien qui permette d'en déterminer les identités. Néanmoins, d'autres indices, de nature iconographique, autorisent à des réflexions qui portent d'une part sur l'attitude des protagonistes, d'autre part sur la datation de l'objet.

Le roi est représenté debout ; aucun de ses bras n'est conservé si bien qu'on peut logiquement envisager qu'ils se trouvaient dans la partie manquante de la plaque, autrement dit au-dessus de la taille du pharaon. Dans ces conditions, le roi devait être soit dans une attitude d'adoration (les deux bras levés, mains tournées vers le dieu), soit dans une attitude d'apport d'offrandes (auquel cas les éléments et/ou produits présentés au dieu restent indéterminables). Le dieu, si notre interprétation du personnage est bonne, pourrait être aussi bien assis que debout. Deux indices inclinent toutefois à la seconde hypothèse, l'un ressortissant au positionnement de la main fermée sur le sceptre, l'autre à la hauteur de cette dernière par rapport au second personnage. Le premier indice a donc trait à l'angle des doigts de la main et suit l'idée selon laquelle lorsqu'un personnage debout tient un sceptre, les doigts de son poing forment habituellement un angle d'environ 45° (fig. 4) – c'est le cas sur le fragment. En revanche, lorsque le personnage est assis, le poing qui tient un sceptre a tendance à former un angle se rapprochant de 90° (fig. 5). Le second indice s'appuie, quant à lui, sur la comparaison entre la hauteur de la main du dieu et celle des hanches du roi : on observe en effet que quand un dieu est assis sur un trône devant un pharaon, le plus souvent debout, la main de la divinité se trouve habituellement à une hauteur au moins équivalente, sinon supérieure à celle des hanches du roi[11]. Or, dans le cas présent, elle est bien plus basse, ce qui conduit à penser que le dieu est lui aussi debout.

Le pagne à devanteau orné que porte le pharaon constitue un critère de datation discriminant. Il s'inscrit dans une série de pagnes royaux apparus à la fin de la XVIIIe dynastie[12], mais particulièrement en vogue à l'époque ramesside[13]. Avant la fin de la XVIIIe dynastie, l'ornement

11 Comme par exemple sur le fragment Turin 50105. Voir M. Tosi, A. Roccati, *Stele e altre epigrafi di Deir el Medina n. 50001 – n. 50262*, *CMT* 1, 1972, p. 133, 307.

12 L'un des premiers exemples est conservé sur une stèle de culte à Amenhotep III datée du règne de Horemheb : G. Haeny, *Untersuchungen im Totentempel Amenophis' III*, *BÄBA* 11, 1981, p. 65-70, pl. 14.

13 Loin de fournir ici une liste exhaustive, on citera, à titre de comparaison, le pagne porté par Ramsès II (?) sur la statue Louvre E 16277 (Chr. Barbotin, *Les statues égyptiennes du Nouvel Empire. Statues royales et* divines, I, *Texte*, 2007, p. 102-103 et dans le volume des planches, p. 146-149 [n° 49]), et également sur la stèle Louvre E 16373 (B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh, 1935-1940*, *FIFAO* 20/2, 1952, p. 39, 72, pl. XXXVIII ; G. Andreu (éd.), *Les artistes de Pharaon, Deir el-Médineh et la Vallée des Rois, Catalogue d'exposition, Paris, musée du Louvre 15 avril - 22 juillet 2002*, 2002,

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

n'accompagne que le pagne-*šnḏyt*[14], ce qui n'est pas le cas sur le fragment découvert. En outre, le pagne ne remonte que très faiblement dans le dos, dans un style qui s'est nettement affranchi des conventions artistiques amarniennes[15]. Pour l'ensemble de ces raisons, il est fort probable que le fragment étudié date de la période ramesside, sans que plus de précision chronologique puisse être apportée.

En se fondant sur l'ensemble des arguments présentés, une restitution, telle que celle que nous proposons en figure 3, semble par conséquent envisageable.

Le recto

La divinité représentée de manière fragmentaire sur le *recto* de la plaque votive est debout et momiforme ; elle tient, dans son poing fermé, un sceptre. Il peut s'agir soit d'Osiris, soit de Ptah. Sans écarter définitivement la première hypothèse, il nous semble plus pertinent de considérer que Ptah est figuré sur l'objet étudié, en se fondant sur des critères statistiques. En effet, le dieu memphite est celui qui est le plus souvent représenté sur les artefacts à caractère votif – plaques ou stèles – de Deir el-Medina ; quand Osiris l'est, il est généralement assis. Par ailleurs, le culte de Ptah est bien attesté dans les pratiques de piété quotidienne sur le site, au village ou dans les sanctuaires à proximité[16]. Cela explique, d'une part, le nombre d'objets

p. 232, nº 287), celui porté par un roi ramesside sur le groupe statuaire Louvre A 12 (Chr. Barbotin, *op. cit.*, p. 156-157 et dans le volume de planches, p. 262-263 [nº 93]), par Ramsès III dans plusieurs reliefs dans son temple de Medinet Habou (The Epigraphic Survey, *The Excavation of Medinet Habu,* II. *Later Historical Records of Ramses III. Plates 55-130*, *OIP* 9 / *Medinet Habu* 2, 1932, pl. 109, 111, 114 (parmi plusieurs exemples) ; *id.*, *The Excavation of Medinet Habu* IV. *Festival Scenes of Ramses III. Plates 193-249*, *OIP* 51 / *Medinet Habu* 4, 1940, pl. 207 ; ces derniers exemples sont repris dans l'étude de A.M. Calvert, *The Integration of Quantitative and Qualitative Research in a Study of the Regalia of Ramses III*, *UMI Dissertation Services*, 2011, p. 284, fig. 12 et p. 285, fig. 13), par Sethy II dans un relief de sa tombe (KV 15) – la tombe n'étant pas publiée, on se rapportera pour la photo à A.M. Calvert, *op. cit.*, p. 311, fig. 44 –, ou bien par Siptah dans un relief de sa tombe (KV 47) Th. M. Davies, *The Tomb of Siphtah: the Monkey Tomb and the Gold Tomb. The Discovery of the Tombs by Theodore M. Davis; King Siphtah and Queen Tauosrît by Gaston Maspero*, *Theodore M. Davis' Excavations* 4, 1908, planche sans numéro à la fin de l'ouvrage ; pour une photo couleur, voir A.M. Calvert, *op. cit.*, p. 310, fig. 43).

14 À titre d'exemples : S. Bickel, « Aspects et fonctions de la déification d'Amenhotep III », *BIFAO* 102, 2002, p. 84, fig. 3 et 4 ; Z. Hawass, *The Royal Tombs of Egypt. The Art of Thebes Revealed*, Le Caire, 2006, p. 39, 72. Sur les pagnes en général et leur évolution : E. Staehelin, *LÄ* V, 1984, col. 743-745, *s.v.* « Schurz ».

15 Si on le compare, par exemple, au pagne de Sethy Ier sur le relief Louvre B 7 provenant de sa tombe : Chr. Ziegler, J.-L. Bovot, *Art et archéologie : l'Égypte ancienne*, *Manuels de l'École du Louvre*, 2011, p. 226-227. Voir aussi Chr. Barbotin, *op. cit.*, p. 20 ; D. Kiser-Go, *A Stylistic and Iconographic Analysis of Private Post-Amarna Period Tombs at Thebes*, *UMI Dissertation Services*, 2006, p. 435 ; Chr. Ziegler, J.-L. Bovot, *op. cit.*, p. 70 ; Cl. Vandersleyen, « De l'usage du relief dans le creux à l'époque ramesside », *BSFE* 86, 1979, p. 16-38.

16 Pour des exemples retrouvés dans le village, dans un contexte identique à celui de la plaque étudiée ici : B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh, 1931-1932*, *FIFAO* 10, 1934-1935, p. 86, 11 ; *id.*, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh, 1933-1934. Première partie. La nécropole de l'Ouest*, *FIFAO* 14, 1937, p. 13, fig. 4 (cette stèle a aussi la particularité d'avoir une face en relief champlevé et une autre gravée en creux) ; *id.*, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh, 1934-1935. Troisième partie. Le village, les décharges publiques, la station de repos du col de la Vallée des Rois*, *FIFAO* 16, 1939, p. 200-201, fig. 90 (même objet p. 307-308, fig. 178), p. 276. Les cahiers de fouilles de B. Bruyère conservés à l'Ifao et publiés en ligne [http://www.ifao.egnet.net/bases/archives/bruyere/] contiennent d'autres exemples de ce même genre de stèle, voir MS_2004_0149_040 (1928, p. 19), MS_2004_0149_043 et MS_2004_0149_044 (1928, p. 21), MS_2004_0155_023 (1933-1934, p. 11).

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui lui sont dédiés dans le cadre des sphères domestique et communautaire, et, d'autre part, l'étendue sur laquelle ces objets ont été retrouvés[17].

L'élément qui rend cette plaque si particulière réside en réalité dans l'inscription tracée en hiératique sur le *recto*. Le texte, très court (une seule colonne), semble complet. Dans la mesure où l'inscription se trouve à proximité immédiate du bord droit et lisse de la plaque, elle ne peut se poursuivre logiquement au-delà de cette limite. De la même manière, l'espace libre à l'opposé, entre la jambe du dieu et la cassure, est resté vierge, preuve que le texte, ainsi écrit, se suffisait à lui-même. Enfin, tout porte à croire qu'aucun signe n'a été perdu dans les parties supérieure et inférieure manquantes. Le démontrent, d'un côté, la présence de l'espace vide entre la cassure supérieure et le terme *sḏm-ꜥš*, et, de l'autre, la présence d'un anthroponyme avant la cassure inférieure. Le texte se résume par conséquent à la séquence stéréotypée [titre(s)] + [nom du personnage]. Deux options s'offrent à celui qui cherche à déterminer la vocation de l'inscription : il pourrait s'agir soit d'une dédicace, inscrite alors au moment de la fabrication de l'objet, soit d'un texte rajouté *a posteriori*, peut-être après que la plaque a été cassée. À bien observer le texte, on remarque qu'aucun signe n'est abîmé par les cassures ; en outre, en raison de son caractère satirique, nous y reviendrons, l'inscription convient assez mal à la teneur d'une dédicace. Tout semble donc indiquer que l'objet, après avoir été endommagé, a été récupéré par quelque membre de la communauté qui a trouvé là une opportunité pour y inscrire, pourrait-on dire, « le fond de sa pensée ».

Le contenu du texte soulève plusieurs interrogations, l'une relative à l'emploi de la formule *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt*, l'autre à l'identité de ce Penanouqet, qualifié tout à la fois d'artisan, de directeur de la ville et de vizir. L'emploi, dans une inscription en hiératique, du titre *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt* « serviteur dans la Place de Vérité » est exceptionnelle. Ce titre, qui est propre aux ouvriers de Deir el-Medina, est habituellement réservé à l'écriture hiéroglyphique et possède, dans les textes en hiératique, un équivalent sous la forme de *rmṯ-ist n pꜣ ḫr*, « homme de l'équipe de la Tombe ». J. Černý a été l'un des premiers à attirer l'attention sur ce point. Il précise dans sa monographie consacrée à Deir el-Medina que : « […] in more formal and chiefly funerary hieroglyphic inscriptions the expression "*Place of Truth*" was considered more suitable than , "*the Tomb*" of the spoken language and of the administrative jargon[18] ». L'affirmation est aussi valable lorsque ces termes entrent dans la composition de titres. Sur la quantité de documents provenant de et/ou mentionnant la communauté de Deir el-Medina, seules huit autres occurrences sont connues, qui emploient dans un texte hiératique le titre *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt* ou la version simplifiée *sḏm-ꜥš* :

17 H. Jauhiainen, « Religious Buildings at Deir el-Medina », dans R. Preys (éd.), *7. Ägyptologische Tempeltagung. Structuring Religion. Leuven, 28. September – 1. Oktober 2005. Akten der ägyptologischen Tempeltagungen*, *KSG* 3/2, 2009, p. 151, 156-157, 159-160 ; A.I. Sadek, *Popular Religion in Egypt during the New Kingdom*, *HÄB* 27, 1987, p. 74, 100-107 ; D. Valbelle, *Les ouvriers de la tombe. Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BdE* 96, 1985, p. 315 ; M. Sandman Holmberg, *The God Ptah*, Lund, 1946, p. 234.

18 J. Černý, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, *BdE* 50, 2001 (rééd.), p. 43.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

• Parallèles avec *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt*
a. Papyrus Bibliothèque nationale 197, VI, 1C (*LRL* 43)[19] ;
b. Ostracon *Varille* 12, *r°* 7, *r°* 9 et *v°* 3[20] ;
c. Ostracon Caire CG 25764 (Caire JE 49865 ; Caire SR 01366), *v°* 4[21].

• Parallèles avec *sḏm-ꜥš* seul
d. Ostracon Caire CG 25265 (Caire SR 12322), I[22] ;
e. Ostracon Turin N. 57468 (Turin inv. n° 13295 ; Turin suppl. 9765a), *r°* X +1[23] ;
f. Papyrus Turin Cat. 1945 + Turin Cat. 2073 + Turin Cat. 2076 + Turin Cat. 2082 + Turin Cat. 2083 *v°* (*Giornale* 17-B *v°* ; *Turin Necropolis Journal*, année 17-B *v°* ; *Giornale* pl. 27-43), *v°* IX 4, 10[24] ;
g. Papyrus Turin Cat. 2084 + Turin Cat. 2091, *r°* III, X +6[25] ;
h. Papyrus Turin Cat. 2089, *r°* II, 5[26].

Ces textes sont, dans leur grande majorité, de nature administrative : lettre d'un scribe (a), listes d'ouvriers et de titres (b et h), liste d'objets mobiliers (e) et journaux de livraisons (d et f). L'ostracon Caire CG 25764 (a), qui présente des formulations variées, est peut-être un « exercice scolaire ». Ceci étant, la nature de ces documents et le contenu des textes qu'ils conservent n'expliquent pas l'emploi de l'expression *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt* ou celle de *sḏm-ꜥš* ; on comprend mal en effet ce qui aurait pu conduire un scribe à utiliser ce type de formulation au profit de son pendant hiératique. Force est d'admettre, en l'état, que l'inscription de la forme hiéroglyphique du titre, transcrit en hiératique, relève d'une intention particulière, que l'on ne peut déterminer (impératif ? choix personnel ?).

19 W. Spiegelberg, *Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale*, *NEM* 34, 1895, p. 61-62 ; J. Černý, *Late Ramesside Letters*, *BiAeg* 9, 1934, p. 64 ; J. Janssen, *Late Ramesside Letters and Communications*, *HPBM* 6, 1991, pl. 79 ; E. Wente, *Late Ramesside Letters*, *SAOC* 33, 1967, p. 76-77 ; *id.*, *Letters from Ancient Egypt*, *Writings from the Ancient World* 1, 1990, p. 199-200, n° 322.

20 Inédit. Une copie du texte contenu dans les *Notebooks* de J. Černý (107.44) m'a été transmise par V. Razanajao, conservateur aux archives du Griffith Institute à Oxford. Qu'il en soit ici remercié.

21 J. Černý, *Ostraca hiératiques*, *Catalogue général des antiquités égyptiennes du musée du Caire, N°s 25501-25832*, 1935, Le Caire p. 81, 94*, pl. XCVIII ; G. Daressy, « Un ostracon de Biban el Molouk », *ASAE* 22, 1922, p. 75-76.

22 G. Daressy, *Ostraca*, *CGC N°s 25001-25385*, 1901, p. 68 ; J. Černý, « Le culte d'Amenophis Ier chez les ouvriers de la Nécropole thébaine », *BIFAO* 27, 1927, p. 186, n. 1 ; K. Donker van Heel, « Use and Meaning of the Egyptian Term *wꜣḥ-mw* », dans R. Démarée, A. Egberts (éd.), *Village Voices. Proceedings of the Symposium « Texts from Deir el-Medîna and Their Interpretation », Leiden, May 31 – June 1, 1991*, *Center of Non-Western Studies* 13, 1992, p. 20 ; A. McDowell, *Village Life in Ancient Egypt. Laundry Lists and Love Songs*, Oxford-New York, 1999, p. 96-97, n. 67.

23 J. Lopez, *Ostraca ieratici Nos 57450-57568*, *CMT* 3, 1984, p. 15, pl. 159-159a.

24 Il est à noter que dans ce document, le *sḏm-ꜥš* renvoie à un « serviteur du grand-prêtre » : G. Botti, E. Peet, *Il giornale della necropoli di Tebe*, *I Papiri Ieratici del Museo di Torino*, 1928, p. 37, pl. 42 ; Sch. Allam, *Hieratische Ostraka und Papyri aus der Ramessidenzeit*, *URAÄ* I, 1973, p. 332, 334, n. 26 ; W. Helck, *Die datierten und datierbaren Ostraka, Papyri und Graffiti von Deir el-Medineh*, *ÄA* 63, 2002, p. 520 ; *KRI* VI, 592, 13 ; A. McDowell, *op. cit.*, p. 211, n. 160 ; M. Müller, *Wandbild, text- und Artefaktbefund. Ein Terminus der Sargherstellung*, dans M. Collier, S. Snape (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K.A. Kitchen*, Bolton, 2011, p. 336.

25 *KRI* VI, 603-608 ; W. Helck, *op. cit.*, p. 490-493.

26 Inédit. Une copie du texte se trouve dans les *Notebooks* de J. Černý, 3.628.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le cas de la plaque votive qui nous occupe est néanmoins différent de celui des autres textes mentionnés ci-avant, au sens où l'emploi, en hiératique, du titre *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt*, couplé avec celui d'autres titres, peut s'expliquer. Pour cela, il faut en premier lieu convenir que lorsque l'inscription a été tracée, le caractère votif de la plaque, alors brisée, est secondaire. Celui qui s'est saisi de ce morceau l'a réemployé à la manière d'un ostracon pour y laisser un texte qui, relevant de la sphère quotidienne, devrait faire état d'un langage plus vernaculaire (« spoken language » dans la citation de J. Černý). C'était sans compter l'humour et le second degré consciemment déployés par le scripteur.

Après *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt* suivent les mentions de deux titres, éminemment importants, celui d'*imi-r(ꜣ) niwt* et celui de *ṯꜣty* « directeur de la ville et vizir », ainsi que la mention de l'anthroponyme *Pn-ꜥn*[*qt*] « Penan[ouqet] ». Plusieurs questions se posent à la lecture de cet énoncé. Un artisan a-t-il pu faire une aussi brillante carrière ? La mention d'un tel *cursus honorum* est-elle le reflet de la réalité ? Qui est donc ce Penanouqet ? En l'état des connaissances, aucun ouvrier de Deir el-Medina n'a jamais exercé des fonctions aussi élevées que celle(s) de directeur de la ville et/ou de vizir[27]. Dans ces conditions, on se demande légitimement si la séquence n'est pas tronquée et s'il n'est pas en fait question d'un ouvrier de Deir el-Medina au service d'un vizir : il faudrait alors lire « le serviteur dans la Place de Vérité (**du**) directeur de la ville et vizir, Penanouqet ». Néanmoins, l'ordre syntaxique serait original, sinon unique ; en effet, dans un passage du papyrus Turin Cat. 1945 + Turin Cat. 2073 + Turin Cat. 2076 + Turin Cat. 2082 + Turin Cat. 2083, *v°* IX 4, 10[28], où il est question d'un serviteur du premier prophète, l'énoncé est construit comme suit : [*sḏm-ꜥš*] + [nom] + [*n* comme marque du génitif + titre de premier prophète]. En se fondant sur ce parallèle (indirect), le texte qui nous occupe aurait dû être écrit : *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt* + *Pn-ꜥn*[*qt*] + *n imi-r(ꜣ) niwt ṯꜣty*. L'explication relative à la formulation particulière que l'on trouve sur la plaque votive doit, semble-t-il, être à chercher ailleurs, nous y reviendrons.

Aucun vizir Penanouqet n'est connu pour le Nouvel Empire[29], ce qui n'implique pas pour autant qu'il n'a pas existé. La plaque votive ferait donc mention d'un vizir Penanouqet, inconnu par ailleurs ; le cas ne serait pas unique puisqu'un autre vizir de l'époque ramesside, *Pn-sḫmt* « Pensekhmet », n'est attesté que par une seule source[30]. Si cette interprétation est séduisante, elle pose toujours une difficulté majeure, qui est d'imaginer qu'un artisan ait pu se hisser à une position aussi haute. Un tel *cursus honorum* est-il envisageable dans le cas de la culture pharaonique ? Probablement pas.

27 L'administration de Deir el-Medina étant sous la supervision du vizir, voir un ouvrier accéder à la fonction de vizir aurait été surprenant. Voir W. Helck, *op. cit.*, p. 46-47 ; S. Häggmann, *Directing Deir el-Medina. The External Administration of the Necropolis*, *USE* 4, 2002, p. 116-130. En outre, les ouvrages de B. Davies, *Who's Who at Deir el-Medina. A Prosopographic Study of the Royal Workmen's Community*, *EgUit* 13, 1999, *passim*, et de D. Valbelle, *Les ouvriers de la Tombe. Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BdE* 96, 1985, p. 138-142, vont également dans ce sens.

28 Sur les références à ce passage, voir *supra*.

29 Pour une liste des vizirs du Nouvel Empire : W. Helck, *Zur Verwaltung des mittleren und neuen Reichs*, *PdÄ* 3, 1958, p. 22-24, 285-396, 433-465. Pour un recensement des Penanouqet attestés à Deir el-Medina : B. Davies, *op. cit.*, p. 38-39, 50.

30 Ostracon Caire 25504, voir J. Černý, *Ostraca hiératiques*, *CGC Nos 25501-25832*, 1935, p. 2 et pl. II ; *KRI* IV, 155-158 ; M. Rowton, « Manetho's Date for Ramesses II », *JEA* 34, 1948, p. 73-74. Ce vizir n'a vraisemblablement été en fonction que durant un très court laps de temps en l'an 8 du règne de Merenptah : W. Helck, *op. cit.*, p. 325-326 ; D. Valbelle, *op. cit.*, p. 178, n. 6.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La documentation relative à la communauté des artisans de Deir el-Medina conserve le souvenir d'un ouvrier au nom de Penanouqet, qui précisément a fait appel à plusieurs reprises à l'autorité du vizir. Ce Penanouqet a exercé ses fonctions durant les règnes de Ramsès III, Ramsès IV et Ramsès V[31]. Sa présence au sein de la communauté est attestée pour la première fois en l'an 26 de Ramsès III, sur les ostraca Turin 57153 (= Turin inv. n° 11240 = Turin suppl. 6631)[32] et DM 148[33]. Par ailleurs, ces deux documents témoignent des interactions entre l'ouvrier et le plus haut représentant du roi. L'ostracon Turin 57153, un journal de rations, rapporte l'arrivée de Penanouqet, soit à Deir el-Medina, soit dans la Vallée des reines, muni d'une lettre d'un expéditeur non précisé (*r°* 2), puis l'arrivée, le lendemain, du vizir[34] qui s'est déplacé jusqu'au campement des ouvriers de la Vallée des reines afin de remettre une récompense en nature aux travailleurs (*r°* 3)[35]. La mention de ces événements l'un après l'autre incite à y voir une relation de cause à effet, Penanouqet annonçant aux ouvriers l'arrivée imminente du vizir, probablement l'expéditeur de la missive[36]. Dans ce cas, il aurait joué le rôle de messager, temporairement et étrangement, cette fonction étant normalement dévolue aux deux chefs d'équipe et au scribe de la nécropole[37]. L'ostracon DM 148 constitue peut-être un jalon plus important encore dans l'analyse des rapports entre Penanouqet et le vizir et, partant, pour notre étude. Ce document rend en effet compte, entre autres, d'une intervention à Deir el-Medina du vizir Ta, probablement sollicitée par Penanouqet lui-même[38]. Faisant fi de la règle selon laquelle un ouvrier déposait plainte aux chefs d'équipe, qui jugeaient alors bon – ou non – de la faire remonter dans la chaîne hiérarchique[39], Penanouqet porte, directement au vizir et à l'endroit de quelques-uns de ses collègues, une sérieuse accusation, les impliquant dans un délit ou un crime dont la nature n'est pas précisée. Cette délation conduit à la tenue d'une commission d'enquête, composée de personnages issus des plus hautes instances de l'époque et de Penanouqet lui-même. Cette commission a procédé à l'interrogatoire de tous les ouvriers emmenés pour l'occasion à l'extérieur du village. Il ne s'agit pas là des seuls faits d'armes de Penanouqet. Un autre document, le papyrus Turin 1880, dit « papyrus des grèves[40] », montre

31 B. Davies, *op. cit.*, p. 38.

32 *R°* 2. J. Janssen, *Commodity Prices from the Ramessid Period. An Economic Study of the Village of Necropolis Workmen at Thebes*, Leiden, 1975, p. 45 ; J. Lopez, *Ostraca ieratici. Nos 57450-57568*, *CMT 3, 1984*,, p. 26 et pl. 68a-68.

33 *R°* 10 – *v°* 6. J. Černý, *Ostraca hiératiques non littéraires de Deir el-Médineh.* t. II, *DFIFAO* 4, 1937, p. 10 et pl. 21-23a ; *KRI* V, 505-506 ; L.-A. Christophe, « Les enseignements de l'ostracon 148 de Deir el-Médineh », *BIFAO* 52, 1953, p. 113-144 ; W. Helck, « Zur Geschichte der 19. und 20. Dynastie », *ZDMG* 105, 1955, p. 28-33 ; J. Janssen, *op. cit.*, p. 45 ; B. Davies, *op. cit.*, p. 38.

34 Bien que le vizir ne soit pas expressément nommé dans ce texte, il doit s'agir, en raison de la date du document, du vizir Ta. Sur ce vizir : W. Helck, *Zur Verwaltung des mittleren und neuen Reichs*, *PdÄ* 3, 1958, p. 330-333 ; M. Gutgesell, *LÄ* VI, 1986, col. 133-135, *s.v.* « Ta ».

35 J. Lopez, *op. cit.*, pl. 68a-68 ; S. Häggmann, *op. cit.*, p. 125-126.

36 L'habitude d'annoncer aux gens de Deir el-Medina les visites officielles la veille pour le lendemain semble avoir été assez courante : D. Valbelle, *op. cit.*, p. 138. Sur les différents motifs conduisant le vizir à visiter en personne les membres de la communauté des artisans : S. Häggmann, *op. cit.*, p. 122-127.

37 *Ibid.*, p. 122, 127-129.

38 Les tenants et les aboutissants de l'histoire ont déjà été relatés et expliqués : L.-A. Christophe, *op. cit.*, p. 113-144 ; D. Valbelle, *op. cit.*, p. 192 ; B. Davies, *op. cit.*, p. 38 ; A. McDowell, *Jurisdiction in the Workmen's Community of Deir el-Medîna*, *EgUit* 5, 1990, p. 208-222.

39 A. McDowell, *op. cit.*, p. 209 et 212.

40 *R°* 4,1 – 4,16a : W. Pleyte, Fr. Rossi, *Papyrus de Turin*, Leide, 1869, p. 60-65 et pl. XLVII ; A.H. Gardiner, *Ramesside Administrative Documents*, London, 1948, p. 57-58a ; P. Vernus, *Affaires et scandales sous les Ramsès. La crise des Valeurs dans l'Égypte du Nouvel Empire*, *Bibliothèque de l'Égypte ancienne*, 1993, p. 97-99 ; A. McDowell, *op. cit.*, p. 208-212 ; B. Davies, *op. cit.*, p. 38.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que l'ouvrier n'était pas homme à manquer d'aplomb. Ce document, datant de l'an 29 de Ramsès III, consigne une nouvelle fois le zèle de Penanouqet à accuser ses collègues, les uns de vols, les autres de fornication, et la détermination qu'il y met ; il menace ouvertement les chefs d'équipe, cette fois prévenus, de s'adresser directement au vizir dans le cas où ces derniers n'entameraient aucune action en réponse à sa plainte.

Le résumé de tous ces événements a pour but de souligner le caractère et la personnalité de Penanouqet. L'impression générale qui se dégage est qu'il s'agit d'un personnage très droit[41], qui n'hésite pas à court-circuiter la chaine hiérarchique, voire à menacer ses supérieurs, pour faire entendre sa voix et faire mettre en accusion ceux de ses collègues qu'il considère comme corrompus. Le fait qu'il a pris part à l'enquête judiciaire en l'an 26 souligne que sa probité, même si elle peut être considérée comme un peu excessive, était reconnue par le vizir. Néanmoins, au sein même de la communauté, les accusations répétées de Penanouqet et, plus encore, son implication dans la commission d'enquête ont sans nul doute créé des tensions et des malaises ; dans un groupe au tissu social aussi serré, l'intervention d'un individu à l'encontre de ses semblables, quand bien même il agit pour de bonnes raisons, a dû laisser des traces : amertume, rancœur, jalousie…

C'est à la lumière de ces considérations qu'il faut, semble-t-il, revenir à l'inscription originale du *recto* de la plaque votive DEM 2013-0001. L'utilisation du titre *sḏm-ꜥš m st-mꜣꜥt*, éminemment lourde de sens, l'enchainement étrange des titres et la mention du nom de Penanouqet pourraient se référer, d'une part, à l'attitude de cet ouvrier, et d'autre part, à l'agitation sociale à laquelle ses actions ont pu mener. Le texte serait alors à comprendre comme la cristallisation du malaise des artisans face à ce « serviteur dans la Place de Vérité, [ce presque] directeur de la ville et vizir », autrement dit à ce délateur zélé. Par conséquent la séquence, particulièrement caustique dans sa formulation, est conçue comme un reproche à peine voilé à celui qui se pense au-dessus des autres, à celui qui se prend pour ce qu'il n'est pas, soit le plus haut représentant du pouvoir judiciaire, celui qui, *in fine*, fait appliquer la *Maât*. Une partie de la documentation provenant de Deir el-Medina vient à l'appui de notre interprétation ; celle-là contient en effet parmi les exemples les plus nombreux, qu'ils soient explicites ou, *a contrario*, plus subtils, des traits d'humour dont les Égyptiens savaient faire preuve[42]. Il suffit de penser à certains ostraca ou papyrus satiriques, mettant en scène un monde inversé ou subversif ; à une lettre unique en son genre, où il est clairement question d'une blague (𓈖𓅱𓄿𓂋𓂝𓏏𓄿𓂋𓂝𓅱 *md(w)y sbjꜣ*

41 Dans le papyrus Turin 1880, *r°* 4,3, Penanouqet rappelle clairement qu'il a prêté serment sur la personne du roi de rapporter tout délit aux chefs d'équipe : A.H. Gardiner, *op. cit.*, p. 57 ; A. McDowell, *op. cit.*, p. 208 ; P. Vernus, *op. cit.*, p. 97-99.

42 Sur l'humour dans la civilisation égyptienne et à Deir el-Medina : B. Van de Walle, *L'humour dans la littérature et dans l'art de l'ancienne Égypte*, *Scholae Adriani de Buck memoriae dicatae* 4, 1969 ; W. Guglielmi, « Humor in Wort und Bild auf altägyptischen Grabdarstellungen », dans H. Brunner *et al.* (éd.), *Wort und Bild. Symposium des Fachbereichs Altertums- und Kulturwissenschaften zum 500jährigen Jubiläum der Eberhard-Karls-Universität Tübingen 1977*, München, 1979, p. 181-200 ; *id.*, « Probleme bei der Anwendung der Begriffe "Komik", "Ironie" und "Humor" auf die altägyptische Literatur », *GM* 36, 1979, p. 69-85 ; J. Ösing, *LÄ* III, 1980, col. 181, *s.v.* « Ironie » ; B. Van de Walle, *LÄ* III, 1980, col. 73-77, *s.v.* « Humor » ; A. McDowell, *Village Life in Ancient Egypt. Laundry Lists and Love Songs*, Oxford-New York, 1999, p. 31-32 ; P. Houlihan, *Wit and Humour in Ancient Egypt*, London, 2001, *passim*.

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« parole de rire »)[43] ; ou encore au nom donné à un des « ânes de Sennéfer » (O. DM 10087)[44]. Ce dernier document est celui qui, dans sa teneur, se rapproche le plus de l'inscription qui nous occupe, puisqu'il témoigne de l'attribution à un âne du nom Ramsès, d'après le roi. Un procédé identique aurait conduit, avec une volonté satirique appuyée, à la qualification d'un simple ouvrier en directeur de la ville et vizir.

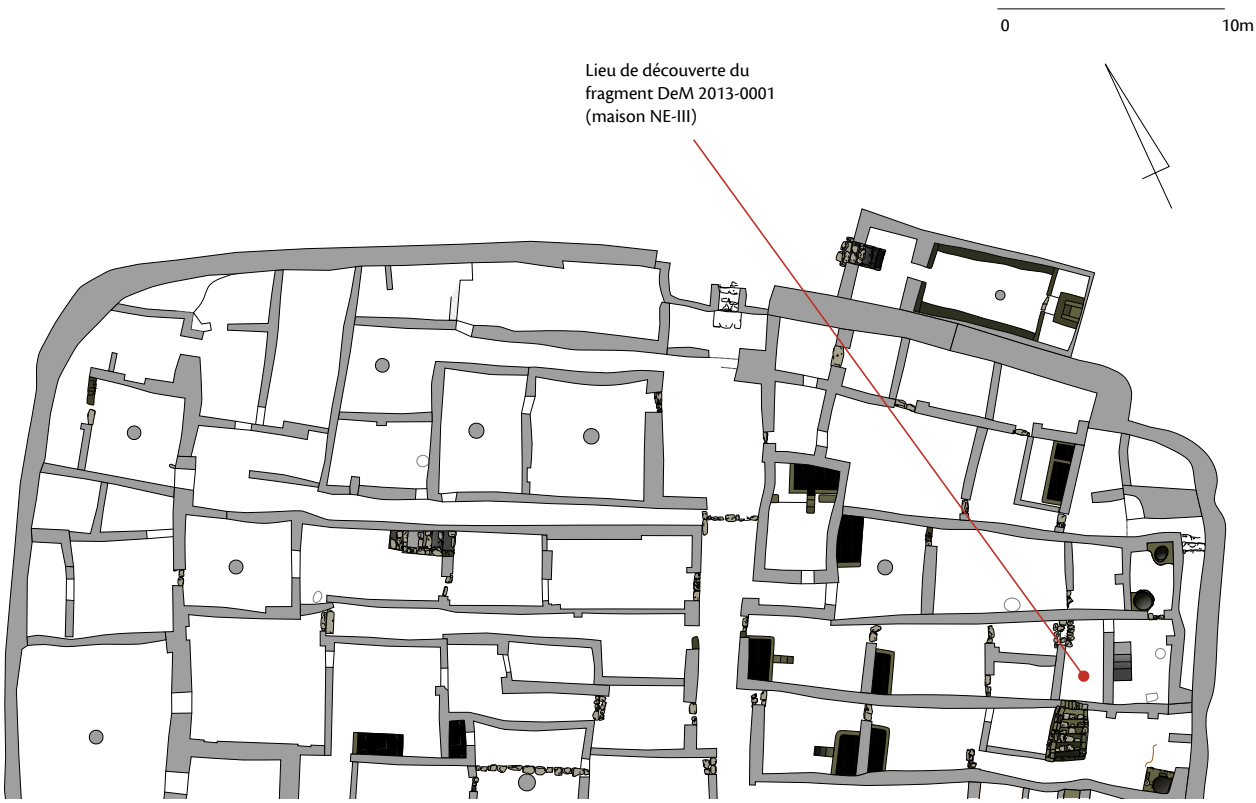

Fig. 1. Lieu de découverte du fragment DEM 2013-0001 à l'intérieur du village des ouvriers dans la maison NE-III. O. Onézime, Ifao).

43 Papyrus Bibliothèque nationale 198 II, 5 : J. Černý, *Late Ramesside Letters*, *BiAeg* 9, 1934, p. 67-68 ; E. Wente, *Late Ramesside Letters,* SAOC 33*, 1967*, p. 79-81 ; *id.*, *Letters from Ancient Egypt*, *SBL. Writings from the Ancient World* 1, 1990, p. 173 ; A. McDowell, *op. cit.*, p. 31-32 ; P. Houlihan, *op. cit.*, p. 1-2.

44 P. Grandet, « Les ânes de Sennefer (O. IFAO 10044) », *BIFAO* 103, 2003, p. 257-265 ; *id.*, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires de Deîr el-Médinéh. Tome X, nos 10001-10123*, *DFIFAO* 46, 2006, p. 90-92, 280-281 (O. DM 10087).

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

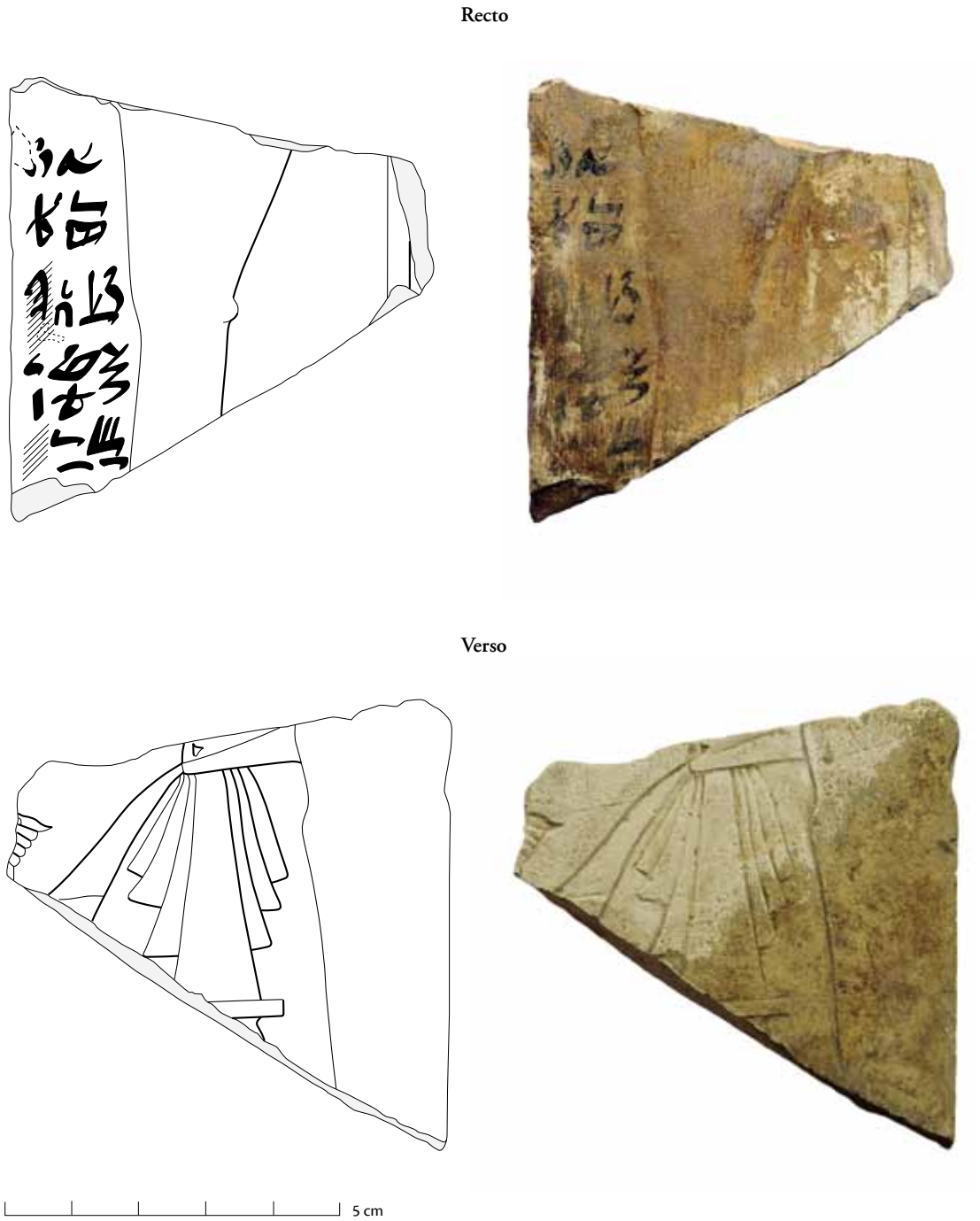

Fig. 2. Fragment DEM 2013-0001 (échelle 1:1. C. Gobeil et Chl. Ragazzoli).

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

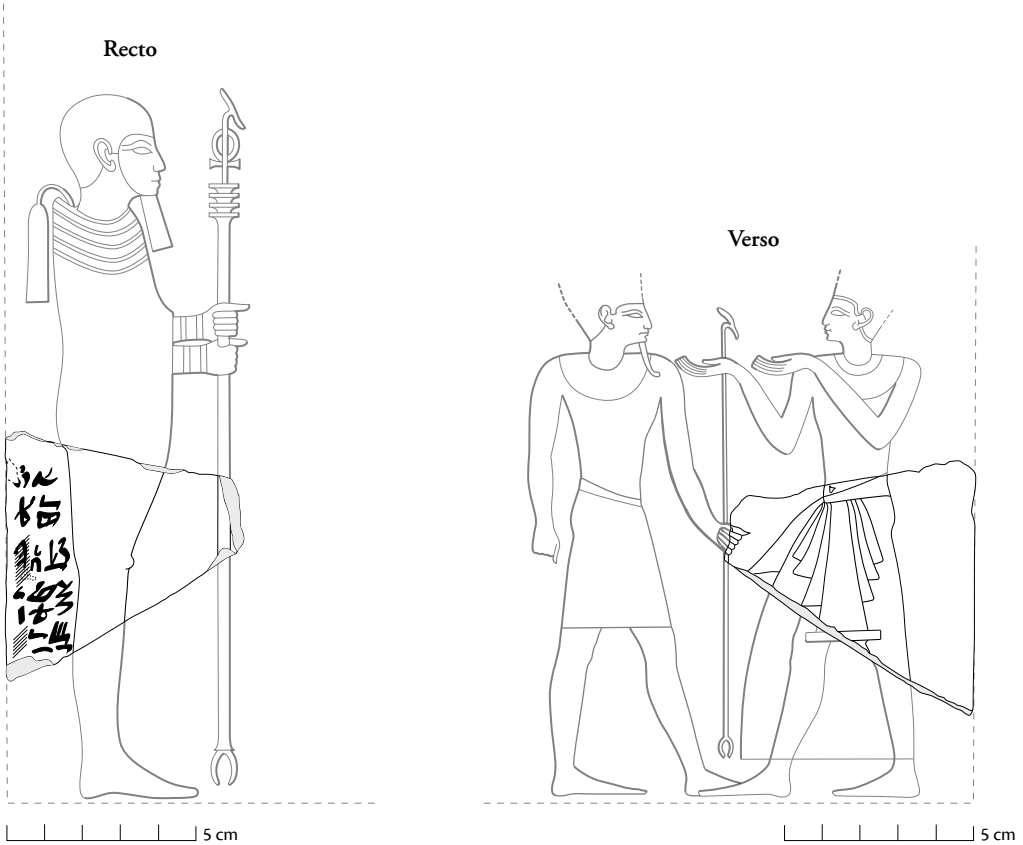

Fig. 3. Reconstitution proposée (échelle 1:2. C. Gobeil et Chl. Ragazzoli).

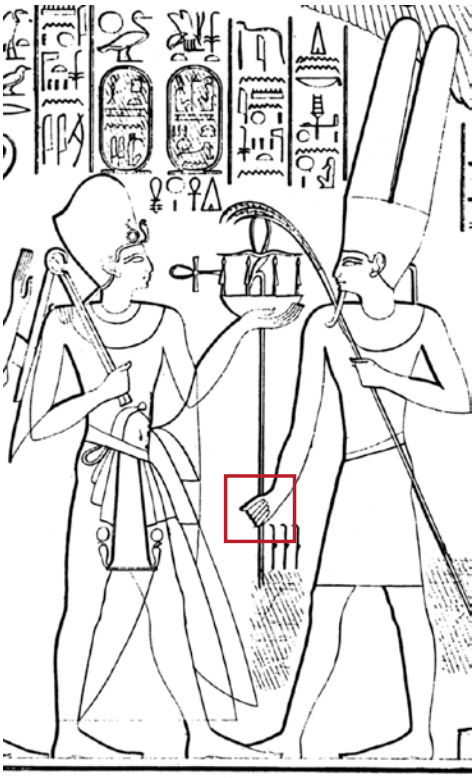

Fig. 4. Détail de la stèle de Sethnakht sur la cinquième chapelle E du sanctuaire rupestre de Meretseger (B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, *MIFAO* 58, 1929-1930, pl. VI).

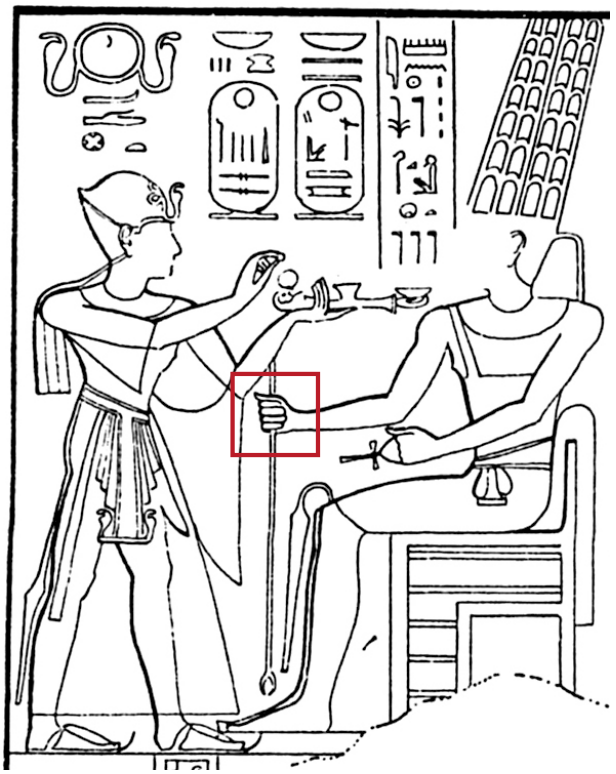

Fig. 5. Détail de la stèle de Ramsès III sur la paroi orientale de la chapelle B du sanctuaire rupestre de Meretseger (B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, *MIFAO* 58, 1929-1930, pl. III).

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net